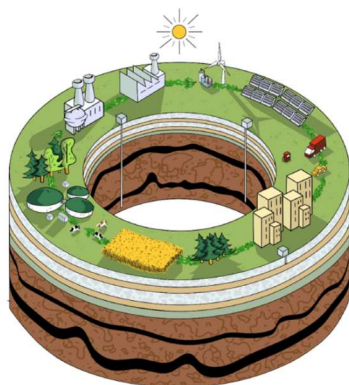
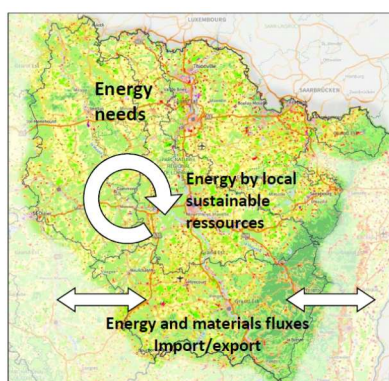


## Programme Interdisciplinaire TRANSITION Appel à manifestation d'intérêt 2026



### Présentation du programme interdisciplinaire TRANSITION

Le programme interdisciplinaire TRANSITION a pour objectif de structurer des actions de recherche et de formation en Lorraine sur la transition énergétique et la décarbonation des territoires. Il intègre **3 piliers** : la **société** (ses besoins, attentes, perceptions), l'**écosystème** (soleil, atmosphère, biomasse, sol, sous-sol) et la **technosphère** (procédés pour convertir et distribuer les ressources jusqu'aux consommateurs finaux d'énergies). Ce programme s'appuiera notamment sur le territoire Lorrain. La Lorraine est « notre plateforme » pour déployer et appliquer ce programme en lien avec les besoins et spécificités de ce territoire.



Ce programme est structuré autour de **7 axes filières énergétiques** dans lesquels les 3 piliers sont intégrés :

- Énergie solaire (animateur : J.F. Pierson) ;
- Bioénergies et biocarbones (V. Fierro) ;
- Capture et conversion du CO<sub>2</sub> (J.F. Portha) ;
- Production et valorisation du H<sub>2</sub> (C. Bonnet, O. Lottin) ;
- Management de la chaleur (F. Leconte, Y. Géraud) ;
- Electrification (N. Takorabet) ;
- Sous-sol pour la gestion de l'énergie et du carbone (R. Michels).

De plus, **2 axes transversaux** dialoguent avec les axes « filières » et intègrent leurs résultats dans des visions systémiques :

- Intégration territoriale des systèmes énergétiques (M. Deshaie) ;
- Démonstrateurs multi-énergies (G. Henry).

Le dossier final du programme, mis à jour suite aux retours d'experts internationaux puis validé par le CCoProLor du 16 mai 2025, est disponible sur ce lien :

<https://bul.univ-lorraine.fr/index.php/s/YT2XriHwf7jG589?dir=/&openfile=true>

## Descriptif de cet AMI

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été pensé avec le comité de pilotage (COFIL) de TRANSITION et a été approuvé par les animateurs d'axes en mars 2026. La méthode proposée est inspirée d'autres programmes de recherche et a démontré son intérêt pour faire émerger des nouveaux projets et des nouvelles collaborations.

**Cet AMI est indépendant de l'AAP (Projets « Seeding » et « Outreach ») lancé en mars 2026.**

L'objectif de cet AMI est de **co-construire avec toute la communauté de vastes projets fédérateurs** intégrant des aspects interdisciplinaires sur les filières énergétiques et la décarbonation.

Nous avons pour ambition de **financer 3 projets dotés d'un budget de 200k€ chacun** avec un cofinancement équivalent à apporter par les porteurs (budget total de chaque projet de l'ordre de 400 k€). Les cofinancements peuvent être de toute origine (hors crédit direct de l'Université de Lorraine et de l'Initiative d'Excellence Lorraine). L'apport du PI TRANSITION est donc de 600k€ au total.

### Phase 1. Remontée de lettres d'intérêt

Les lettres d'intérêt (voir modèle joint) proposeront des actions de recherche s'inscrivant dans les axes du PI TRANSITION. Elles sont suscitées et construites avec les animateurs d'axe et remontées au COFIL. Les animateurs d'axe jouent un rôle central pour faire émerger ces lettres selon les besoins et opportunités identifiés dans leur axe.

Envoi des lettres aux animateurs d'axe : **15 Mai**.

### Phase 2. Séminaires et construction des projets

Le COFIL et les animateurs d'axe analysent ces lettres et proposent des séminaires pour faire émerger des rapprochements entre les actions proposées. L'objectif de ces séminaires est de co-construire les projets et de faire dialoguer des communautés qui ne se connaissent pas encore suffisamment bien.

Ces **séminaires seront organisés durant l'été 2026** par l'Équipe Exécutive du PI TRANSITION et les porteurs d'axes concernés. Les projets seront co-construits lors de ces séminaires puis soumis au COFIL en septembre 2026. Ils devront intégrer à minima 3 laboratoires de 2 pôles de l'université et ils devront proposer une vision systémique intégrant à minima 2 piliers (écosystème, société, technosphère).

Les projets qui seront validés par le COFIL seront financés et lancés à l'automne 2026.